

<http://www.snetap-fsu.fr/PACA-preavis-de-greve-a-Carpentras.html>



PACA : préavis de grève à Carpentras

- En Région -

Date de mise en ligne : jeudi 27 février 2014

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Paris, le 23 février 2014

Le SNETAP-FSU est amené à déposer ce jour, à la demande des personnels du LEGTA de Carpentras (Vaucluse), un préavis de grève pour le mardi 11 mars 2014.

Préavis de grève adressé à Madame Riou-Canals
Directrice Générale de l'Enseignement et de la Recherche :

Alors que de nombreux signalements ont été faits depuis 3 ans maintenant, sans qu'ils aient été suivis d'actes en rapport avec le vécu dégradé des agents de Carpentras, les personnels exigent aujourd'hui que des décisions soient prises sans délai :

ils demandent **l'ouverture d'une ligne budgétaire pour que les remplacements des Agents Régionaux des Lycées** soient assurés par l'établissement, les directeurs de PACA s'étant en effet engagés à prendre en charge les remplacements des congés maladie, ne payant pas par suite le « FARPI » au Conseil Régional.

ils demandent **que l'ensemble des prérogatives des élus au conseil d'administration soient respectées** et que la transparence qui leur est due, notamment en matière financière, soit restaurée.

Par ailleurs, au regard de la situation budgétaire particulièrement inquiétante, le SNETAP insiste pour que le Doyen de l'Inspection soit saisi et qu'un appui soit donné à l'EPLEFPA, afin qu'il ne soit pas condamné à court terme maintenant à passer sous tutelle.

ils demandent **que l'Administration prenne sans délai des mesures afin d'assurer la protection de la communauté éducative de l'établissement en mettant fin au mal être au travail des personnels**, dont certains, victimes de « harcèlement », de « placardisation » ont fait l'objet l'an dernier de signalements de la part de l'assistante sociale, du médecin du travail, comme de notre organisation syndicale auprès de la DRAAF PACA et de la DGER. De nombreux personnels sont de fait en difficulté et toute la communauté de travail se trouve déstabilisée, démobilisée.

Comptant sur la diligence de vos services, dans l'intérêt de l'établissement, de ses personnels comme de ses usagers, pour prendre cette fois les mesures que la situation impose (en matière de mobilité et de sanctions y compris) et ce sans plus de délai. Dans l'attente, recevez, Madame la Directrice Générale, l'expression de nos salutations distinguées.

Préavis de grève adressé à Monsieur le Président du Conseil Régional PACA :

Le SNETAP-FSU dépose ce jour, à la demande des personnels réunis en assemblée générale, un préavis de grève pour le mardi 11 mars 2014 pour l'ensemble des agents de l'EPLEFPA de Carpentras (Vaucluse).

Pour les personnels relevant de la Fonction Publique Territoriale, c'est auprès de vous, en votre qualité d'employeur, que nous sommes amenés à déposer ce préavis.

Comme vos représentants au Conseil d'Administration de l'[EPL](#) n'ont pas dû manquer de vous en rendre compte, l'établissement de Carpentras connaît maintenant depuis 3 ans environ des difficultés importantes de fonctionnement, qui trouvent aujourd'hui leur traduction par :

un **budget d'établissement en chute libre**, les représentants des personnels ayant de justesse, sur demande de la Présidente et avec l'engagement de la tenue d'un groupe de travail ad hoc sans délai, suspendus leur intention de voter contre celui-ci à l'occasion du dernier CA...

une quasi rupture du dialogue social, les prérogatives mêmes des représentants élus des personnels étant bafouées, à l'image du groupe budget dont la première réunion a tourné court faute de transparence quant aux documents comptables, **une souffrance au travail avérée pour la communauté éducative en général** et un certain nombre d'agents en particulier, des signalements ayant ainsi été faits (sans suite probante donnée par l'Administration jusque là) tant par l'assistante sociale, le médecin de prévention que par notre organisation.

A cela, vient s'ajouter le **non remplacement chronique des personnels ARL**, qui dépendent directement de vous, à ceci près que les directeurs de l'Enseignement Agricole de PACA, ayant fait le choix de ne pas reverser le « FARPI » à la collectivité, sont censés prendre en charge eux-mêmes ces frais de remplacement... Or, force est de constater que sur Carpentras, il n'en est rien.

Vous comprendrez que cette situation totalement anormale ne saurait perdurer davantage, celle-ci pesant de façon intolérable sur les collègues ARL des services touchés, et à plus forte raison dans le climat social déjà dégradé qui règne dans cet établissement.

Nos élus FSU au Conseil Régional PACA sont bien évidemment saisis de ce dossier et accompagnent déjà les agents de Carpentras dans cette passe difficile qui ne saurait perdurer davantage. Le SNETAP-FSU entend ici relayer auprès de vous une demande d'intervention des plus fermes en direction de notre tutelle ministérielle, afin que les différents points évoqués puissent trouver au plus tôt de vraies réponses.

Dans l'attente de votre soutien dans l'intérêt de l'établissement, de ses personnels comme de ses usagers, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.